



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN FONCTION : 7
 PRESENTS : 9
 VOTANTS : 10
 CONTRE : 2
 ABSENTION : 0
 POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-trois, le treize janvier, à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 6 janvier 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
 MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Était excusée : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine),

Était absent : PINATEL François,

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/04 : Requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025 – plan de financement

Vu la délibération n°2021/54 du 28 septembre 2021 portant sur les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Vu la délibération n°2022/64 du 9 décembre 2022 portant sur le phasage et la programmation du projet de requalification des espaces publics (REP),

Considérant l'importance de ce projet structurant de requalification des espaces publics au village (REP) initié en 2020 dont les travaux sont phasés entre 2023 et 2027,

Considérant les diverses natures de travaux incluses dans ce projet REP,

Considérant la nécessité de scinder ce projet en plusieurs opérations pour les rendre éligibles à différents financements,

Monsieur le Maire rappelle le coût des travaux relatifs aux phases 2A, 2B, 3 et 7 du projet REP correspondant à l'opération « aménagement de la traversée du village » :

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE	Montant HT	Total TTC
Maîtrise d'œuvre TF (diagnostic à AVP)	24 600 €	29 520 €
Maîtrise d'œuvre TO suivi travaux (phases 2A-2B-3-7)	25 843 €	31 012 €
Publication AO MO	152 €	182 €
Relevés topo	7 400 €	8 880 €
Phase 2A : sécurisation et aménagement de la traversée Sud jusqu'à la bibliothèque	86 150 €	103 380 €
Phase 2B : sécurisation et aménagement de la route d'Emparis	37 703 €	45 244 €
Phase 3 : aménagement de la traversée de la bibliothèque vers sortie Nord	197 520 €	237 024 €
Phase 7 : sécurisation du virage de Saint-François	23 205 €	27 846 €
TOTAL OPERATION REP - AMENAGEMENT TRAVERSEE DU VILLAGE	402 573 €	483 088 €

Délibération n° 2023/04 : Requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025 – plan de financement

Page 2/2

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Financeurs	Taux	Subventions
D38	36%	146 269 €
DETR	20%	80 515 €
RAURA	7,5%	30 000 €
CCO	3,73%	15 000 €
Autofinancement	32,49%	130 790 €
TOTAL RECETTES	100%	402 573 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à huit (8) voix pour et deux (2) voix contre (BERARD Guy et VENERA Christophe) :

APPROUVE le plan de financement provisoire (HT) ci-dessus pour les travaux relatifs à l'opération REP aménagement de la traversée du village (2023-2025),

AUTORISE le lancement de la procédure adaptée pour la passation des marchés publics de travaux relatifs aux phases 2 (A et B), 3 et 7,

SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible des partenaires suivants : l'Etat au titre de la DETR, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté de Communes de l'Oisans, selon le plan de financement présenté ci-dessus,

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2023, 2024 et 2025,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout acte et à effectuer toute démarches nécessaires à cet effet,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : 17 JAN. 2023

Date de publication : 17 JAN. 2023